Arcoore Sp. z o. o.
ul. Piękna 58/17
50-506 Wrocław

KRS: 0000838811
NIP: 8992879027
REGON:3859577047

T: +48 795 578 252
M: office@arcoore.com
W: www.arcoore.com

RÉCLAMATION IMPRESSION

Date de dépôt de la plainte .....

1. Détails du client:

Prénom et nom……..

Adresse……..

Numéro de téléphone.....

2. Informations sur l'objet de la réclamation (à remplir par le client):

Date d'achat.....
Produit .....
Modèle .....

Numéro du document d'achat (numéro de facture TVA) .....
Date de constatation du défaut .....
Description du défaut/motif de la réclamation
.....
.....

3. Demande de l'annonceur (à remplir par le client)

Réparation gratuite
Remplacement pour un nouveau
Remboursement du prix payé*
Réduction du prix payé**

Conformément à l'art. 8 par. 1 de la loi du 27 juillet 2002. relative aux conditions particulières de vente aux consommateurs et portant modification du Code civil (Journal officiel n° 141, article 1176), le choix de la demande appartient à l'annonceur.
*uniquement possible lorsque :
- la réparation ou le remplacement sont impossibles ou nécessitent des coûts excessifs,
- le vendeur n'a pas remplacé l'article par un neuf ou n'a pas réparé l'article dans les délais,
- le remplacement ou la réparation exposerait l'annonceur à des désagréments importants,
**lorsque le défaut ou les défauts d'une pièce donnée ou son absence n'affecte pas de manière significative l'utilisabilité globale du produit acheté.

Conditions générales de dépôt et d'acceptation des réclamations clients :
1. La réclamation doit être soumise par écrit et envoyée/remise (e-mail, lettre recommandée) à l'adresse du siège social du Vendeur. En cas de réclamation sous forme d'e-mail, veuillez envoyer un formulaire de réclamation scanné et correctement rempli (accompagné d'une copie de la preuve d'achat) à l'adresse suivante : office@arcoore.com
2. La réclamation ne couvre que les défauts résultant de raisons inhérentes à la marchandise achetée, à condition que le client respecte les règles d'utilisation correctes de la marchandise, telles que spécifiées dans le mode d'emploi.
3. Le Vendeur s'engage à examiner la réclamation dans un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de sa soumission et à informer l'Acheteur du résultat de l'examen de la réclamation.
4. Si la réclamation est acceptée, la marchandise doit être renvoyée à l'adresse du siège social du vendeur ou au lieu indiqué par lui, dans l'emballage d'origine de l'usine, accompagnée d'un formulaire de réclamation dûment rempli, d'une carte de garantie et d'une preuve d'achat (reçu ou facture avec TVA). Les marchandises doivent être correctement protégées contre les dommages pendant le transport (les marchandises endommagées pendant le transport ne seront ni réparées ni remplacées dans le cadre de la garantie).
5. Le droit de réclamation n'est valable que pendant la période de garantie.
Le non-respect des conditions ci-dessus entraînera le rejet de la réclamation.
Annotations du vendeur - décision concernant la réclamation
Date de réception de la réclamation ....
La plainte a été/n'a pas été acceptée pour les raisons suivantes*